



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU**

Extrait du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la
Municipalité de Plaisance tenue le 14 décembre 2020.

Sont présents :

Les Conseillers : Thierry Dansereau, Richard O'Reilly, Micheline Cloutier,
Luc Galarneau, Miguel Dicaire

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Christian Pilon

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-12-276

Adoption du budget 2021

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année financière débutant le
1^{er} janvier 2021 s'établissent comme suit, à savoir :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	2021 budget
REVENUS	
Taxes	1 289 822\$
Païement tenant lieux de taxes	41 589\$
Transferts	322 460\$
Services rendus	38 250\$
Imposition de droits	41 500\$
Amendes et pénalités	3 000\$
Autres revenus	5 700\$
Intérêts	21 000\$
	<u>1 763 321\$</u>
DÉPENSES	
Administration générale	414 253\$
Sécurité publique	193 308\$
Transport	367 879\$
Hygiène du milieu	237 438\$
Santé et bien-être	1 940\$
Aménagement, urbanisme et développement	167 523\$
Loisirs et culture	198 125\$
Frais de financement	42 195\$
	<u>1 622 661\$</u>
<u>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</u>	140 660\$
Remboursement de la dette	160 800\$
Appropriation de surplus	20 140\$
Solde des fonds à la fin de l'exercice	<u>0\$</u>